

ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Dispositif d'alerte

Chez EDF solutions solaires, filiale du Groupe EDF, **nous sommes soucieux du respect de nos obligations légales et réglementaires** en ce qui concerne le droit de **déposer une alerte**, conformément aux lois du 9 décembre 2016 « Sapin II » et du 27 mars 2017 « Devoir de vigilance ».

Qui peut déposer une alerte ?

- Toute personne physique de bonne foi ;
- Toute personne morale de bonne foi et dont les intérêts sont impactés par les faits objets de l'alerte.

Quels faits alerter ?

Les faits signalés doivent être constitutifs :

- d'une violation de la loi ou d'une tentative de dissimulation d'une violation de la loi en lien avec le Groupe EDF ;
- d'une violation d'un engagement international ratifié par la France, du Droit de l'Union Européenne ou du code de conduite en lien avec le Groupe EDF ;
- d'une menace ou d'un préjudice pour l'intérêt général en lien avec le Groupe EDF ;
- d'un risque ou d'une atteinte grave aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes ou à l'environnement, en lien avec le Groupe EDF et ses relations d'affaires.

Ces alertes peuvent donc porter sur les domaines suivants :

- la corruption ;
- les conflits d'intérêts ;
- la fraude ;
- les délits financiers ;
- les manquements au droit de la concurrence ;
- les sanctions internationales et les contrôles des échanges internationaux ;
- le harcèlement et la discrimination ;
- les droits et protection des personnes ;
- les atteintes graves à l'environnement et la protection des données personnelles ;
- le non-respect du Devoir de vigilance.



Comment faire un signalement ?

Tout signalement peut être réalisé sur la plateforme BKMS® System du Groupe EDF. Vous avez la possibilité d'effectuer un signalement anonyme. Un tutoriel d'utilisation vous explique comment saisir une alerte ou une demande dans le dispositif.

[Télécharger le tutoriel](#)

La plateforme garantit le cryptage et la conservation des données relatives au signalement, en toute confidentialité sur un serveur externe sécurisé, déconnecté des systèmes d'informations d'EDF solutions solaires et d'EDF dans le respect de la réglementation sur la protection des données personnelles.

[Déposer une alerte](#)